

L'union

Jeudi 7 mai 2009 - N° 20056 - C.R.P.A.R. D.111 C.28392

0,35 €

www.lunion.presse.fr

REIMS

L'adjoint de M^{me} Hazan est un faux médecin

Page 15

REIMS / L'imposture de l'adjoint au maire

Aissaoui, le médecin imaginaire

Chargé de la démocratie locale au sein du conseil municipal de Reims, Ali Aissaoui se présente volontiers comme médecin. Un état usurpé.

ALI AISSAOUI, adjoint au maire de Reims, chargé de la démocratie locale, que nous avons récemment épinglé pour avoir participé, es qualité, le 10 janvier dernier, à une manifestation de soutien aux victimes des bombardements de Gaza qui avait sérieusement dérapé, slogans et tracts antisémites à la clé, s'est beaucoup agité pour faire condamner l'union par ses amis, des sites altermondialistes...

La prose est fleurie, mensongère à la hauteur du personnage qui ne craint ni désinformation, ni calomnie.

Une qualité bien affichée

Sur www.alterinfo.net : « Comment on insulte les militants des droits de l'homme et ceux qui se battent pour la Palestine par le journal local de Reims !!! Bien sûr aucun des faits cités par le « journaliste » ne sont véridiques et il ne couvrirait pas la manifestation [...] Il faut en finir avec cette volonté nauséabonde de nous interdire de soutenir le peuple palestinien et de crier à l'antisémitisme lorsque l'Etat d'Israël est critiqué pour les crimes qu'il commet depuis si longtemps. Ecrire à ce « journaliste » et à son rédacteur en chef pour protester ». Il a réédité le même appel sur un autre site, bellaciao.org/fr, à ceci près qu'en cette occasion, M. Aissaoui a

signé son appel comme suit : « Salutations. Aissaoui Ali Médecin Maire adjoint Reims Collectif Palestine Marne ».

Il est surprenant de voir ce militant de la cause palestinienne et élu de la commune de Reims mettre ainsi en exergue sa qualité de « médecin », car enfin, dans cette démarche qui visait à ce que l'on couvre de l'insultes **l'union** et l'auteur de l'article, il n'y a pas grand rapport avec la médecine, Hippocrate ou quelque ordonnance que ce soit.

Mais il est vrai que M. Aissaoui aime afficher sa qualité aussi souvent que possible. Médecin lui aurait fait un joli prénom le cas échéant... On retrouve « M. Aissaoui - maire adjoint Reims médecin urgentiste » - sur une pétition de Michel Vauzelle, député PS et

président de la Région PACA, pour la défense du modèle républicain et l'inscription des services publics dans la constitution ; on le retrouve sur une pétition pour « Sauver l'hôpital public », en tant que « médecin urgentiste, personnel hospitalier », sur le site de discussion Viadeo avec « Ali Aissaoui Médecin urgentiste Reims - France » en guise de carte d'identité. Sur le site <http://oumma.com>, on peut lire : « Dr. Ali Aissaoui Médecin, président de l'union des initiatives républicaines (Unir), membre collectif « Une école pour toutes et tous » et des « Indigènes de la république » ».

Dérapages antisémites

Tout ceci prêterait à rire, si le sujet n'était pas aussi sérieux, car enfin, que M. Aissaoui soutienne les victimes de Gaza,

personne ne trouve à y redire ; qu'il cautionne de près ou de loin des dérapages antisémites, comme le 10 janvier dernier, pose sérieusement problème car l'antisémitisme n'est pas tolérable en France, qu'il soit soft, déguisé ou sous couvert d'antisionisme. Que ce soit un élu qui tolère ce genre d'errements est une circonstance aggravante.

Or donc, la comédie du médecin imaginaire qu'il ajoute à cette sinistre farce fait que l'affaire touche au droit commun. Car monsieur l'adjoint au maire chargé de la démocratie locale n'est pas médecin ! Il n'est pas inscrit sur le fichier du conseil national de l'Ordre des médecins et n'a donc pas

le droit de se présenter comme tel. Qui plus est, si M. Aissaoui a fait des études de médecine, il n'a jamais dépassé le stade d'étudiant et n'a pas présenté de thèse. Il a tout au plus, jusqu'en 2007, bénéficié de licences de « remplaçant », en tant qu'étudiant. Ce qui n'est plus le cas. M. Aissaoui n'exerce pas, ne peut le faire et ne peut se prétendre ni docteur ni médecin. Lorsqu'il le fait, il usurpe cet état. Ce qui tombe sous le coup de la loi.

A suivre...

Philippe LE CLAIRE



La manif du 10 janvier 2009 qui avait dégénéré, suscitant le malaise de certains des participants, dont Mario Rossi : « Appels massifs à lutter contre Israël, pancartes hostiles, poupée ensanglantée brandie au bout d'une pique, jusqu'à un tract appelant à boycotter des produits et des commerces « juifs ». Insupportable et écœurant, j'ai quitté comme d'autres cette manifestation. Il est évident que certains fanatiques ont manipulé une partie du public, y compris des enfants. C'est indigne, c'est desservir la cause des victimes de Gaza. »

Photos archives



Ali Aissaoui, adjoint à la démocratie locale. Mais la démocratie présuppose la vertu...